

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **77 (1951)**

Heft 21

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les quinze jours

Abonnements :
Suisse: 1 an, 24 francs
Etranger: 28 francs
Pour sociétaires:
Suisse: 1 an, 20 francs
Etranger: 25 francs
Pour les abonnements
s'adresser à :
Administration
du « Bulletin technique
de la Suisse romande »,
Case postale Riponne 21,
Lausanne
Compte de chèques pos-
taux II. 5775, à Lausanne
Prix du numéro: Fr. 1,40

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

Comité de patronage — Président: R. Neeser, ingénieur, à Genève; Vice-président: G. Epitoux, architecte, à Lausanne; Secrétaire: J. Calame, ingénieur, à Genève — Membres, Fribourg: MM. P. Joye, professeur; E. Latelin, architecte — Vaud: MM. F. Chenaux, ingénieur; E. d'Okolski, architecte; A. Paris, ingénieur; Ch. Thévenaz, architecte — Genève: MM. L. Archinard, ingénieur; Cl. Groscurin, architecte; E. Martin, architecte; V. Rochat, ingénieur — Neuchâtel: MM. J. Béguin, architecte; G. Furter, ingénieur; R. Guye, ingénieur — Valais: MM. J. Dubuis, ingénieur; D. Burgener, architecte.

Rédaction: D. Bonnard, ingénieur. Case postale Chauderon 475, Lausanne.

Conseil d'administration de la Société anonyme du Bulletin Technique: A. Stucky, ingénieur, président; M. Bridel; G. Epitoux, architecte; R. Neeser, ingénieur.

Tarif des annonces

Le millimètre
(larg. 47 mm) 20 cts

Réclames: 60 cts le mm
(largeur 95 mm)

Rabais pour annonces
répétées

Annonces Suisses S.A.



5, Rue Centrale Tél. 22 33 26
Lausanne et succursales

SOMMAIRE : *La restauration de la basilique de l'Abbaye de Saint-Maurice* (suite et fin), par CLAUDE JACCOTTET, architecte SIA, Lausanne. Société suisse des ingénieurs et des architectes: *Registre suisse des ingénieurs, des architectes et des techniciens (RIAT)*. — LES CONGRÈS: *Fédération Internationale d'Associations Nationales d'Ingénieurs (FIANI)*. — *Conference of Representatives from the engineering Societies of Western Europe and the United States of America (EUSEC)*. — *Premier congrès international des ingénieurs catholiques*. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — NOUVEAUTÉS, INFORMATIONS DIVERSES.

LA RESTAURATION DE LA BASILIQUE DE L'ABBAYE DE SAINT-MAURICE

par CLAUDE JACCOTTET, architecte S. I. A., Lausanne ¹

(Suite et fin) ²

Tour

La présence du clocher à l'intérieur de l'église, dont il interrompt même un des bas-côtés, posait d'autres problèmes. Du moment qu'il était de toutes façons impossible de le dissimuler et qu'il pouvait d'autre part devenir un élément appréciable de beauté et de grandeur pour la basilique, tant par sa valeur artistique que par sa renommée historique et archéologique, nous avons pris le parti de chercher à incorporer aussi parfaitement que possible dans l'église tout en lui laissant intégralement son caractère, appliquant là rigoureusement la leçon des architectes du moyen âge, qui n'ont jamais craint l'interpénétration des styles roman et gothique.

Dans cette intention, nous avons commencé par modifier le rythme de la nef en établissant devant le clocher une travée double voûtée d'une seule envolée, le vide ou la « concavité » ainsi créée devant équilibrer la masse de la tour (voir la coupe). Nous avons aménagé ensuite toutes les relations possibles entre l'église et le clocher, en conformité avec les données de la liturgie et de l'archéologie: ouverture de la chapelle Saint-Michel sur la basilique, réouverture et rétablissement de la grande arcade d'entrée dans sa forme primitive, percement d'une porte d'accès au baptistère établi en bas de la tour, au niveau de la nef. Conformément à notre prin-

cipe de ne pas chercher à dissimuler le clocher, nous en avons traité la surface des murs autrement que pour l'église, laissant les pierres apparentes pour affirmer franchement la tour et la distinguer clairement de la basilique, comme son style roman se distingue du style gothique de celle-ci. Tous ces travaux rentrent d'ailleurs dans le cadre de la restauration du clocher dont la partie inférieure avait été laissée en discussion, ne pouvant être entreprise avant la restauration de l'église. La chapelle Saint-Michel depuis longtemps inutilisée, a été rendue à sa destination première. La liturgie exigeant dans ce cas une liaison directe avec l'église, nous avons ouvert dans le mur du clocher une fenêtre géminée, semblable à celle qui s'ouvrirait autrefois dans l'église à laquelle le clocher servait d'entrée, et qu'on peut encore admirer dans la chapelle Saint-Michel. Une chapelle dont l'autel est dédié à Notre-Dame de Compassion a été rétablie dans la grande arcade. Enfin, au niveau même de l'église, il a été possible de construire un baptistère. Ce dernier est couvert d'une voûte d'arêtes très basse retombant sur les murs de la tour et sur une arcade dont les trois arcs, symboles de la Trinité, reposent sur deux colonnes en tuf. Derrière cette arcade et pris dans l'épaisseur du mur, un escalier conduisant à la chapelle de Notre-Dame de Compassion et à la cour du Martolet, nous a permis de rétablir une liaison indispensable avec les bâtiments conventuels et de donner au baptistère une lumière abondante.

Par ces nouvelles dispositions, toute la partie inférieure de la tour est utilisée et rendue vivante et dépendante de l'église, ce qui est le meilleur facteur d'intégration du clocher dans

¹ Cet article a paru, avec d'autres sur le même sujet, dans les *Echos de Saint-Maurice*, n°s 1-2 de l'année 1951, ainsi qu'en un tirage à part qu'on peut se procurer à l'Abbaye de Saint-Maurice (Valais) pour le prix de 5 fr., ou contre versement de 5 fr. 15 au compte de chèques postaux II. 192.

² Voir *Bulletin technique* du 4 octobre 1951, p. 305.